

## Mode d'emploi M2

Etudiant-e-s en Master 2 régulièrement inscrit-e-s à l'UCBL pour l'année universitaire en cours

La certification en langues niveau B1 minimum (ce qui correspond pour le TOEIC à un score de 550 points) est obligatoire pour l'obtention d'un diplôme de master à l'université Claude Bernard-Lyon 1 (cf. entrée « documentation et puis textes votés » sur le site du SCEL).

L'inscription se fait exclusivement via le Portail CERTIFLANG : <http://portail-certiflang.univ-lyon1.fr>

Pensez à régulariser votre situation sur le portail !

### Modalités :

- TOEIC (anglais, organisé par Lyon 1) ou CLES (uniquement pour les langues autres que l'anglais, dans la limite de l'offre proposée, dans l'académie de Lyon, par les universités partenaires de Lyon 1).
- Gratuité du premier passage à l'une ou l'autre de ces deux certifications et d'un tarif étudiant de 45€ pour tout passage supplémentaire du TOEIC. Tout passage supplémentaire au CLES relève d'une démarche d'inscription personnelle de l'étudiant-e (tarif extérieur actuel à l'Université Lumière-Lyon 2 : 60 €)
- Recensement obligatoire via le Portail des certifications déjà obtenues et/ou des équivalences à faire valoir (cf. l'entrée « Certifications acceptées » sur le site du SCEL). ATTENTION : Vous devez obligatoirement vous présenter au SCEL avec le document original et la carte d'étudiant-e ou nous faire parvenir un scan ou une copie **en recto/verso et en couleur** pour faire vérifier et valider, le cas échéant, votre certification, équivalence ou dispense.

Des supports et outils ainsi qu'un tutorat en langues pour préparer la certification sont à votre disposition au CARGO, centre d'autoformation SCEL

(Campus de la DOUA, bâtiment Le Quai 43, 2<sup>ème</sup> étage, salle 218).